

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 07/2016

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS-PRÉFECTURE
 14 MARS 2016
MONTBELIARD

DATE DE CONVOCATION : 29/02/2016	L'an deux mil seize le dix mars à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 10/03/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 26 Ayant donné procuration : 6 Absents excusés : 7 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, FRANÇOIS Claudine, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> MULLER-FRAS Stéphanie, BORNE Aurélien, BEDEZ Christian, LALLAOUA Nora, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie.
OBJET : <i>Rénovation et amélioration Salle des Sociétés / Sollicitation participation de l'État</i>	<i>Procurations données :</i> - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, - BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, - BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - GORGULU Alpay a donné procuration à JELIC Céline, - PLANÇON Aurélie a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, . <i>Absent excusé :</i> SEGAUD Grégoire.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Monsieur Grégory GLAB est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de Bavans, sur proposition de Madame le Maire, par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention :

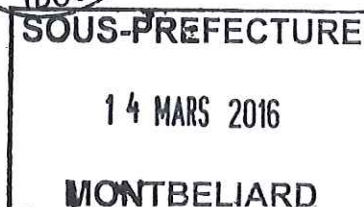
- sollicite la participation de l'État au titre des fonds de soutien à l'investissement public local,
- s'engage à réaliser et à financer des travaux concernant **les travaux de rénovation et d'amélioration d'un complexe communal** accueillant :
 - une salle de convivialité intergénérationnelle dite « salle des Sociétés »,
 - une salle de réunion,
 - une salle de tennis de table,
 dont le montant s'élève à 334 860,00 € TTC.
- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant (montants en € TTC) :

▪ Fonds propres de la commune en fonction des participations attendues	66 972,00 €
▪ Emprunts	0.00 €
▪ Subvention Fonds de soutien État	100 458.00 €
▪ Conseil Départemental du Doubs	100 458.00 €

- sollicite en conséquence le soutien financier de l'État,
- dès la complétude du dossier, demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention,
- s'engage à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 10/03/2016
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 10/03/2016
Publiée le 10/03/2016.....
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire





PLAN DE SOUTIEN INVESTISSEMENT PUBLIC 2016

Dossier de demande de subvention

1- IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la collectivité : Commune de BAVANS

Adresse (nom de la rue code postal commune) : 1, rue des Fleurs 25550 BAVANS

Arrondissement: Montbéliard

Tel: 03.81.96.26.21. Fax: 03.81.96.23.85. Courriel: mairiebavans@wanadoo.fr

Horaires de permanence: 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00 du lundi au vendredi

Nom et qualité du représentant légal: Madame le Maire, Agnès TRAVERSIER

Pour les communes, appartenance à un groupement : oui non

Si oui, lequel : Pays de Montbéliard Agglomération

2- IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé : Travaux de rénovation et d'amélioration d'un complexe communal accueillant:

- Une salle de convivialité intergénérationnelle dite «Salle des Sociétés»,
- Une salle de réunion,
- Une salle de tennis de table.

Localisation précise du projet : Rue du Stade

Coût estimatif : 334 860.00 TTC 279 050.00HT

Nom du référent du dossier: BÉPOIX Hervé Qualité: Directeur Général des Services

Tel: 03.81.96.26.21. Fax: 03.81.96.23.85. Courriel : mairiebavans@wanadoo.fr

Cadre réservé à l'administration (préfecture)

Dossier déposé le :

déclaré complet le :

Demande de pièces complémentaires le :

Pièces demandées :

Décision :

Notification :

3- DESCRIPTION synthétique DU PROJET

3- 1- le contexte:

Le complexe communal, objet de la présente demande, est un ensemble de deux bâtiments à ossature métallique érigé vers la fin des années 70. Il comblait les besoins de la commune en espace convivial d'une capacité d'accueil de 80 personnes, il a permis au Club du 3^{ème} âge local de pouvoir se réunir pour partager des moments d'échange, deux espaces complémentaires ont permis d'attribuer une salle de musique à la fanfare locale et une pour la pratique du tennis de table. Le club des Anciens Combattants d'AFN y avaient également leur local.

Ces bâtiments ont rempli leur mission pendant plus de trente années, jusqu'à ce que la municipalité de Bavans décide de les rénover.

Les associations de musique et anciens combattant sont hébergées depuis peu, à la Maison des Associations nouvellement créée dans une ancienne école primaire désaffectée.

3- 2- les objectifs:

Les bâtiments du complexe actuel ne répondent plus aux exigences sanitaires du moment, de plus l'accessibilité aux PMR est réduite au minimum. Il y a lieu de reprendre, de repenser la destination de ces bâtiments en leur redonnant un nouveau départ.

3- 3- la nature de l'opération:

Les fuites de toitures récurrentes seront stoppées, la couverture en bac acier des bâtiments sera remplacée, ce qui constituera une mise « hors d'eau » de ces derniers. L'amélioration de l'isolation se fera par l'extérieur et sous plafond.

- a) Rénover la salle de convivialité, reprise des sols, peinture et faux plafond, changement des fenêtres et portes d'accès et issues de secours. Sécurisation de l'ensemble avec des volets roulants. Création d'une cuisine adaptée au réchauffage des aliments, avec rangements sur clayettes et plans de travail, évier et lave vaisselle...Création de sanitaires hommes/femmes et PMR.
- b) Profiter des espaces restant pour créer un nouvel espace dédié à l'Amicale des Associations qui a en charge l'animation de la ville ; de plus cet espace est situé à proximité immédiate de la Place des Fêtes où se déroulent les manifestations festives.
- c) Restaurer la salle de tennis de table, qui a subi les infiltrations récurrentes dues à la toiture en piteux état: la salle sera remise en peinture avec changement des fenêtres et portes d'accès. Les vestiaires seront repensés et équipés de douches et toilettes dédiées.

3-4- le descriptif:

Rénovation totale des bâtiments et remise aux normes sanitaire (wc h/f/PMR/douches...), réfection de la toiture, et des ouvrants, amélioration de l'isolation sous toiture et des murs par l'extérieur. Rénovation du chauffage, changement de radiateurs électriques (salle de convivialité), mise en place d'une ventilation double flux dans les deux bâtiments.

Réfection des sols et création d'une cuisine spacieuse avec rangements (salle convivialité).

3-5- les moyens mis en oeuvre pour la réalisation du projet - les procédures administratives envisagées

- la collectivité a-t-elle la maîtrise du foncier ? : oui non

si non, préciser la procédure envisagée : acquisition de terrain ou de bâtiment (acte notarié) et à quelle date:

- le projet nécessite-t-il l'obtention d'un permis de construire, ou de permis d'aménager: oui non

si oui, fournir la copie du permis ou le récépissé de demande ou indiquer la date prévisionnelle du dépôt de la demande: **Avril/Mai 2016**

- le projet nécessite-t'il des autorisations de travaux ou le passage en commission: oui non

-préciser la nature de l'autorisation et fournir la copie de l'autorisation ou le récépissé de demande:

Permis de construire et consultation et avis de la commission accessibilité et sécurité incendie

- le projet nécessite-t'il une autorisation au titre des établissements recevant du public: oui non

si oui, date de passage en commission:

Suite à la consultation de la commission accessibilité et sécurité incendie passage sur lace de la commission avant ouverture au public.

3-6- l'intérêt économique ou l'impact du projet (notamment en matière d'emploi et d'aménagement du territoire)

- le projet participe t-il à la création ou au maintien de l'emploi direct ? oui non

- prévision du nombre d'emplois directs créés : CDD : 0 CDI : 0

- prévision du nombre d'emplois maintenus : CDD : CDI : 2
Bâtiments entretenus par le personnel territorial sur le site

3-7- le projet s'inscrit-il dans une démarche de développement durable, participe t-il à la protection ou à l'amélioration de l'environnement ? oui non

Si oui, comment ?

*Bâtiments devenant moins gourmands en énergie (norme BBC rénovation visée)
Amélioration de l'accessibilité aux PMR et intégration dans le paysage urbain ;*

3-8- échéancier prévisionnel du projet

Etat d'avancement de l'opération	Période envisagée (préciser le mois et l'année)
Etudes préliminaires	Février 2016
Date prévisionnelle de signature du marché ou du bon de commande *	Juillet 2016
Début des travaux	Septembre 2016
Fin des travaux	Mars / Avril 2017

Attention, l'opération ne doit avoir débuté avant que le dossier n'ait été déclaré complet (les études et les acquisitions foncières ne constituent pas un commencement d'exécution de l'opération).

* Le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération, (ou dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d'approvisionnements ou le début d'exécution des travaux). La signature du marché ou du bon de commande, une délibération retenant les entreprises, constitue un début d'exécution.

Le début d'exécution avant attestation du caractère complet du dossier entraînera le rejet d'office de la demande de subvention.

4- COUT ESTIMATIF DU PROJET

L'estimatif des postes de dépenses

Sont éligibles : les travaux, les études préalables, l'assistance technique, les frais de maîtrise d'oeuvre, les imprévus, les acquisitions foncières dans certains cas lorsque l'usage futur est précisé.

Les justificatifs des dépenses prévisionnelles (devis détaillés au stade APD ou devis d'entreprises) seront impérativement joints au dossier.

Principaux postes de dépenses (par nature)	Montant TTC	Montant HT	assiette subventionnable (réservée à l'administrations)
Honoraires d'Architecte Etude faisabilité	2 160.00	1 800.00	
Diagnostique Amiante Avant travaux	1 200.00	1 000.00	
SPS	1 500.00	1 250.00	
Estim. Travaux Salle de convivialité/réunion	183 600.00	153 000.00	
Estim. Travaux Salle Tennis de Table	116 400.00	97 000.00	
Divers et imprévus	30 000.00	25 000.00	
TOTAL	334 860.00	279 050.00	

5- LE PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide TTC	Taux	Obtention du financement	
				date de la demande	date de la décision
EUROPE (FEDER, FEADER)					
ETAT: Soutien à l'investissement public local (autres subventions: réserve parlementaire, FNADT)	Subvention	100 458.00	30%		
CONSEIL REGIONAL					
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Subvention	100 458.00	30%		
Autres financeurs publics (collectivités locales, Ademe, Agence de l'eau...) Pays de Montbéliard Agglomération	Subvention	66 972.00	20%		
TOTAL des subventions publiques					

Financement privé (don, leg, souscription, mécénat...)			
--	--	--	--

Autofinancement	66 972.00	20%
dont emprunt		

TOTAL GENERAL TTC	334 860.00	100%
--------------------------	-------------------	-------------

LES RECETTES	Montant annuel escompté
L'opération génère t-elle des recettes ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Si oui, de quelle nature ? : ventes de parcelles, loyer, redevance, billetterie... - location aux administrés (exercice 2015) - ...	2 770€

6 – ORDRE DE PRIORITE

Avez-vous déposé plusieurs demandes de subvention au titre du plan de soutien à l'investissement public ? oui non

Si oui, veuillez indiquer :

- le nombre total de demandes de subventions :
- l'ordre de priorité de ce présent dossier par rapport aux autres dossiers :/.....
- la priorité des autres dossiers

-
-
-

7 - ENGAGEMENT DU DEMANDEUR / ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT

Je soussignée, Agnès TRAVERSIER,

En qualité de maire de la commune de 25550 BAVANS.

En qualité de Président de (nom de l'EPCI) (sans objet).

représentant légal en qualité pour l'engager juridiquement,

Atteste que l'opération décrite ci-après, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre du plan de soutien pour l'investissement local pour l'année 2016, n'a pas connu de début d'exécution (pas de signature de marché ou de bon de commande avec l'entreprise chargée des travaux, pas de délibération retenant les entreprises) et m'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier ne soit reconnu complet par l'Etat.

Intitulé de l'opération : **Travaux de rénovation et d'amélioration d'un complexe communal accueillant:**

- **Une salle de convivialité intergénérationnelle dite «Salle des Sociétés»,**
- **Une salle de réunion,**
- **Une salle de tennis de table.**

Coût H.T. de l'opération : **279 050.00€**

Dans le cas où l'opération débiterait avant que le dossier de demande de subvention ne soit reconnu complet, je m'engage à en informer M. le Préfet afin qu'il prenne acte que, de ce fait, je renonce à la subvention sollicitée.

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier et m'engage à fournir au service instructeur tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération.

Fait à : BAVANS

le : 20/03/2016

Nom et qualité du signataire : Agnès TRAVERSIER, Maire de BAVANS

Signature :



SOUS-PREFECTURE

14 MARS 2016

MONTBELIARD